



Une journée complète compte 86.400 secondes. Depuis 5 ans, le dispositif « Hiver 86.400 » propose l'ajout d'un volet d'accompagnement de jour au dispositif hivernal mis en place par la Commission communautaire commune.

Ce projet, qui s'inscrit en complémentarité avec le volet « nuit » du dispositif hivernal, vise à redonner un sens à l'abri et à replacer l'accueil hivernal dans une perspective de travail de réhabilitation sociale sur le long terme des personnes sans abri. A cette fin, le dispositif « Hiver 86.400 » repose sur le renforcement de la force d'action et l'adaptation de l'offre de services existants en journée.

La spécificité du projet réside dans le fait qu'il propose un travail d'accompagnement psycho-social adapté, associé à une réponse aux besoins de première nécessité, tout en renforçant le travail en réseau et la coordination entre les acteurs. Ceci permet une plus grande efficacité d'intervention.

Ainsi, le projet se décline autour de deux grands axes d'intervention :

1. Le renforcement de l'offre de soins de première nécessité
2. Le renforcement de l'accompagnement psycho-social

Pour réaliser ces objectifs, les services proposent une extension de leurs horaires d'ouverture afin d'accueillir plus longtemps et de faire la jonction, en matinée comme en soirée, avec le dispositif de nuit. L'élargissement du temps d'accueil permet également de renforcer l'offre de service qui est, par ailleurs, adaptée aux besoins des usagers pendant la période hivernale.

Le dispositif « Hiver 86.400 » est porté par un comité exécutif composé des 11 services suivants :

- Restojet
- Diogènes
- Jamais Sans Toit
- Bij Ons – Chez Nous
- L'Ilot – Le Clos
- Source – La Rencontre
- La Fontaine
- HOBO – CAW Brussel
- Pierre d'Angle
- DoucheFLUX
- La Consigne - Article 23
- Avec le soutien de l'AMA

Il y a lieu d'y ajouter le service L'Aire de Rien - Les Petits Riens, qui soutient la mise en œuvre du Dispositif.

En savoir plus? www.86400.be

Axe 1 : Le renforcement de l'offre de soins de première nécessité

Les services d'hygiène (douche et lessives), les repas, le repos, mais aussi les soins infirmiers de base reviennent sans cesse comme une nécessité pour les sans-abri. En hiver, il devient encore plus compliqué pour une personne sans abri de passer ses journées et ses nuits dehors vu la chute des températures. De plus, l'augmentation du nombre de places d'accueil de nuit, via le plan hivernal régional, se répercute également par une augmentation de la fréquentation des services ouverts en journée. C'est pourquoi les partenaires du dispositif 86.400 mettent en place **un accueil renforcé en journée pour une première mise à l'abri humanitaire**, même si passer ses nuits et ses journées en rue est difficile toute l'année - en effet, le sans-abrisme ne connaît pas de saison.

Les partenaires du projet **renforcent donc l'offre venant soulager les besoins primaires** : offrir un abri en journée, chaud, sécurisé, convivial, où se poser et se reposer ; augmenter l'offre de repas matin, midi et soir ; renforcer les services liés à l'hygiène (douches, lessives, change de vêtements) et renforcer l'offre en soins infirmiers de base.

De plus, il est nécessaire d'**élargir les heures d'ouverture** afin d'offrir plus de disponibilités dans les moments « creux » de la matinée et de la soirée, pour faire la jonction avec le dispositif de nuit. Les usagers sont également demandeurs de plus de services ouverts durant le week-end.

Objectifs poursuivis

- Opérer une jonction cohérente avec le volet nocturne du dispositif hivernal, pour couvrir ensemble un accueil en journée de 7h à 20h, 7jours/7
- Répondre aux besoins de première nécessité du public, en lui offrant un accueil chaleureux dans un espace chauffé et sécurisé, ainsi que des repas de qualité gratuits ou à prix très bas
- Etendre l'offre des services d'hygiène tels que les douches, les soins infirmiers, les lessives, les changes de vêtements
- Offrir des lieux de sieste en journée afin de permettre aux personnes épuisées ou malades de récupérer et de se reposer

Axe 2 : Le renforcement de l'accompagnement psycho-social

Au-delà des besoins de première nécessité, nous souhaitons dépasser le cadre de l'urgence hivernale et celui de l'action strictement humanitaire – nécessaire mais insuffisante – en proposant **un accompagnement renforcé**, qui s'inscrit sur du long terme et dont les effets seraient durables, afin d'éviter le phénomène de chronicisation au sein du dispositif d'urgence.

Cet accompagnement est conçu à la fois **intra-muros, au sein des services, mais aussi en rue**, afin de toucher un maximum de personnes sans abri.

Objectifs poursuivis

Intra-muros :

- Extension du nombre de permanences sociales
- Augmentation du temps et de la disponibilité pour le travail d'écoute et de création de lien
- Meilleur travail d'orientation et de relais
- Renforcement du relais vers les maisons d'accueil
- Mise en place d'un encadrement différencié et spécifique pour les enfants
- Travail d'accompagnement renforcé avec les familles, axé notamment sur la scolarisation des enfants et l'accès aux milieux d'accueil pour la petite-enfance
- Recherche de logements avec et pour les personnes sans abri et préparation à l'entrée en logement

En rue :

- Renforcement du soutien psycho-social aux habitants de la rue (prise de contact, création de liens, écoute et valorisation)
- Renforcement de l'accompagnement physique
- Renforcement du travail d'orientation vers le réseau
- Réponse aux signalements
- Présence accrue aux alentours du dispositif hivernal

Enfin, il nous paraît important de souligner que les différents services participant au dispositif « Hiver 86.400 » fonctionnent toute l'année pour le même type de missions, et que les besoins du public – que ce soit pour des services de premières nécessités ou pour un accompagnement psycho-social visant une sortie durable du sans-abrisme – restent globalement les mêmes quel que soit le moment de l'année.

BIJ ONS - CHEZ NOUS

SERVICES PROPOSÉS Places en salle - Petit-déjeuner gratuit - Café (0,30€) - Boissons gratuites-
Douches du lundi au samedi (1€) - Vestiaire
HORAIRES HIVER Du lundi au samedi de 7h à 15h
CONDITIONS D'ACCÈS Aucune condition d'accès - Chiens admis ! 🐕



🏠 Rue des Chartreux 60 à 1000 Bruxelles
☎ +32 2 513 35 96
✉ info@cheznousbijons.be
🌐 www.users.skynet.be/cheznous.bijons
€ BE85 953 0285605 06

CAW BRUSSEL - HOB0



SERVICES PROPOSÉS Trajet d'apprentissage (10 enfants non-scolarisée) - Activité cuisine, musicale... (30 enfants) - Activité sportive, culturelle... (30 enfants)
HORAIRES HIVER Lundi, jeudi, vendredi : trajet d'apprentissage de 9h à 13h - Mercredi et samedi : activité de 12h30 à 17h30
CONDITIONS D'ACCÈS Pour les enfants de 5 à 16 ans

🏠 Rue du Boulet 24 à 1000 Bruxelles
☎ +32 2 514 26 93 - +32 496 69 55 85
✉ vzw hobo@gmail.com
🌐 www.hobosite.be
€ BE24 7805 9168 3138

LA CONSIGNE - ARTICLE 23

SERVICES PROPOSÉS Douche (1€) - Bains de pieds - Lessives (1€) - Consigne (1€ / sem.) - Rasage -
Massages - Petit-déjeuner (selon disponibilité) - Cinéma (un vendredi par mois)
HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h
CONDITIONS D'ACCÈS Les douches, lessives et massages ne sont accessibles qu'aux personnes ayant signé le règlement d'ordre intérieur (accueil tous les vendredis à 15h en groupe)



🏠 Boulevard de l'Abattoir 28 à 1000 Bruxelles
☎ +32 2 548 98 00
✉ article23@tele-service.be
🌐 www.espacesocial.be
€ BE29 3100 0230 6464

DI0GENES

SERVICES PROPOSÉS Renforcement du travail de rue en journée - Développement ponctuel du travail de rue en matinée et en soirée - Renforcement du travail de rue dans les alentours directs du dispositif hivernal (centres d'hébergement d'urgence, services d'accueil de jour, etc.) - Réponses aux signalements
HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 9h à 17h - Equipes ponctuelles de 7h à 9h et de 17h à 23h
CONDITIONS D'ACCÈS Uniquement sur le terrain de vie des personnes (pas de permanence) - Ecoute et soutien inconditionnel




🏠 Place de Ninove 10 à 1000 Bruxelles
☎ +32 2 502 19 35
✉ asbldiogenevzw@hotmail.com
🌐 www.diogenes.wikeo.org
€ BE18 0012 9487 8965

DOUCHEFLUX



SERVICES PROPOSÉS Douches (1€) - Soins infirmiers, pédicure médicale - Consignes (entre 1 et 2€ par semaine) - Salon lavoir (1€) - Pédicure (1 €), manucure (1€), soins du visage (1,5€) et coiffure (1€) - Soupe et pain - Permanences médicales et psychosociales - Activités (magazine, radio, film/débat, rencontres avec les écoles...), pilates et yoga (1€)

HORAIRES HIVER Du mardi au vendredi de 8h30 à 18h (douches jusque 12h) - Samedi et dimanche de 11h30 à 18h (douches jusque 15h) - Le mercredi de 13h à 18h (douches jusque 15h) : 100 % femmes - Soins infirmiers : tous les matins, du mardi au vendredi - Soupe et pain : du mardi au vendredi à 12h30 - Permanence sociale : du mardi au vendredi de 9h à 16h

CONDITIONS D'ACCÈS Aucune - Le mercredi après-midi est réservé à 100% aux femmes - Chiens admis 

 Rue des Vétérinaires 84 à 1070 Bruxelles

☎ +32 2 319 58 27

✉ info@doucheflux.be


🌐 www.doucheflux.be

€ BE80 3630 2531 1077


JAMAIS SANS TOIT

SERVICES PROPOSÉS Consignes (payantes : 0,60€ par semaine) - Distribution de tickets vers les restaurants sociaux d'Ixelles et de Jette (Restojet) - Soupe et café (0,40€) - Soupe gratuite le week-end (12h00-13h30) - Pédicure médicale (vendredi)

HORAIRES HIVER Du lundi au dimanche de 9h à 17h

CONDITIONS D'ACCÈS Carte de membre - Chiens admis 



 Rue de Villers 43 (au coin de la rue de Dinant 29) à 1000 Bruxelles

☎ +32 2 551 17 77

✉ jamais_sans_toit@yahoo.com


🌐 www.jamaissanstoit.org

€ BE17 7340 2135 0921


LA FONTAINE

SERVICES PROPOSÉS Douches - Lessives - Soins infirmiers - Coiffure - Pédicure - Hygiène dentaire - Traitement parasites poux et gale - Soupe, café, thé, pain

HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 9h30 à 14h30

CONDITIONS D'ACCÈS Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : Inscription à 8h30 - Entrée à 9h30 ou à 11h - Mercredi réservé aux plus vulnérables : inscription par téléphone à l'infirmerie - Douches obligatoires - Hommes : 1 douche par semaine - Femmes : 2 douches par semaine - GRATUIT - Chiens admis 



 Rue Haute 346 à 1000 Bruxelles

☎ +32 2 510 09 10

✉ lfb@ordmalt.be

🌐 www.ordredemaltebelgique.org

€ BE56 2100 3890 0688

L'ILOT - LE CLOS

SERVICES PROPOSÉS Petit-déjeuner (1€) - Repas de midi (2€) - Assiette du jour (0,50€ - nombre limité) - Soupe gratuite - Café, jus (0,30€) - Douche (1,50€) - Lessive (2€) - Consigne (1€ par sem. - selon disponibilité) - Activité participative pour la cuisine - Accompagnement psycho-social

HORAIRES HIVER Du lundi au dimanche de 8h30 à 18h - Mercredi de 8h30 à 15h

- ⊕ Distribution des tickets petit-déjeuner de 8h30 à 9h
- ⊕ Distribution des tickets douche et lessive de 9h30 à 11h
- ⊕ Distribution des tickets repas de 12h à 12h30
- ⊕ Distribution des tickets assiette du jour et soupe à partir de 14h30

CONDITIONS D'ACCÈS Etre « sans abri » - Carte de membre

🏠 Parvis de Saint-Gilles 33A à 1060 Bruxelles

☎ +32 2 537 33 33

✉ clos@ilot.be

🌐 www.ilot.be

€ BE58 2100 9372 4179



L'ILOT - AXE LOGEMENT

SERVICES PROPOSÉS Coaching à la recherche de logement et démarches administratives en lien avec l'obtention d'un logement - Préparation à l'entrée en logement (meubles, allocations logement, prime d'installation) - Orientation vers un service social de quartier, un service de guidance à domicile pour la poursuite d'un accompagnement social suite à l'entrée en logement

HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 9h à 17h - Horaire décalé pour les visites de logement

CONDITIONS D'ACCÈS Orientation par les services partenaires du dispositif « Hiver 86.400 » - Avoir des ressources pour payer un loyer

🏠 Rue de la Révolution, 7 à 1000 Bruxelles

☎ +32 484 25 46 45

✉ facilitateur-logements@ilot.be

🌐 www.ilot.be

€ BE33 0017 2892 2946



PIERRE D'ANGLE

SERVICES PROPOSÉS Siestes - Douches - Accompagnement social

HORAIRES HIVER Siestes et douches : de 13h30 à 18h du lundi au vendredi - Accompagnement social: de 8h à 16h du lundi au jeudi, de 8h à 14h le vendredi

CONDITIONS D'ACCÈS Gratuit - Inscription préalable par téléphone ou via membre du réseau pour les siestes et douches (à partir de 13h) - Aucune condition préalable pour l'accompagnement social

🏠 Rue Terre-Neuve 153 à 1000 Bruxelles

☎ +32 2 513 38 01

✉ info@pierredangle.be

🌐 www.pierredangle.be

€ BE26 2100 2800 1629



RESTOJET

SERVICES PROPOSÉS Déjeuner de 11h30 à 14h30 - Activité socio-culturelle l'après-midi au sein du restaurant ou en extérieur (soir et weekend en fonction des possibilités)

HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

CONDITIONS D'ACCÈS AU REPAS Bénéficiaire d'un ticket repas remis par un service partenaire



🏠 Place Cardinal Mercier 36 à 1090 Jette

☎ +32 499 51 21 50

✉ nicolas.schkoda@restojet.be

€ BE42 3100 3057 1254

SOURCE - LA RENCONTRE

SERVICES PROPOSÉS Places en salle - Cafés (0,35€) - Soupes + pain le midi (gratuit) et l'après-midi (0,35€) - Repas du soir (3,50€) - Accompagnement psycho-social - Activités collectives - Accueil et animation pour enfants - Accompagnement physique ponctuel

HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 12h à 20h - Accueil et animation pour enfants du lundi au vendredi de 12h à 18h

CONDITIONS D'ACCÈS Carte de membre - Accès prioritaire et sans carte pour les femmes, les familles, les personnes à mobilité réduite et les personnes orientées par le réseau dans les limites de notre capacité d'accueil



🏠 Rue de la Senne 63 à 1000 Bruxelles

☎ +32 2 514 33 32

✉ source@misc.irisnet.be

€ BE20 3100 3008 6456

Et avec la collaboration de :

L'AIRE DE RIEN - LES PETITS RIENS

SERVICES PROPOSÉS Café et thé gratuits - Petite restauration : soupe gratuite, quiches salées et tartes sucrées deux fois par semaine (gratuites) - Activités ludiques et culturelles

HORAIRES HIVER Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00

CONDITIONS D'ACCÈS Ouvert à toute personne désaffiliée



🏠 Rue de la Victoire 96 à 1060 Saint-Gilles

☎ +32 2 533 04 62

✉ bertrand.lombaert@petitsriens.be

🌐 www.petitsriens.be/un-toit-a-soi/

€ BE15 7333 0000 1630

Récapitulatif des heures d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Restojet 8h30 - 17h	Restojet 8h30 - 17h	Restojet 8h30 - 17h	Restojet 8h30 - 17h	Restojet 8h30 - 17h		
Pierre d'Angle 08h-18h	Pierre d'Angle 08h-18h	Pierre d'Angle 08h-18h	Pierre d'Angle 08h-18h	Pierre d'Angle 08h-18h		
La Fontaine 09h30-14h30	La Fontaine 09h30-14h30	La Fontaine 09h30-14h30	La Fontaine 09h30-14h30	La Fontaine 09h30-14h30		
Diogenes 9h-17h ¹	Diogenes 9h-17h ¹	Diogenes 9h-17h ¹	Diogenes 9h-17h ¹	Diogenes 9h-17h ¹		
Jamais Sans Toit 9h-17h	Jamais Sans Toit 9h-17h	Jamais Sans Toit 9h-17h	Jamais Sans Toit 9h-17h	Jamais Sans Toit 9h-17h	Jamais Sans Toit 9h-17h	Jamais Sans Toit 9h-17h
Bij Ons 7h-15h	Bij Ons 7h-15h	Bij Ons 7h-15h	Bij Ons 7h-15h	Bij Ons 7h-15h	Bij Ons 7h-15h	
Le Clos 8h30-18h	Le Clos 8h30-18h	Le Clos 8h30-15h	Le Clos 8h30-18h	Le Clos 8h30-18h	Le Clos 8h30-18h	Le Clos 8h30-18h
La Rencontre 12h-20h	La Rencontre 12h-20h	La Rencontre 12h-20h	La Rencontre 12h-20h	La Rencontre 12h-20h		
	DoucheFlux 8h30 - 18h	DoucheFlux 8h30 - 18h	DoucheFlux 8h30 - 18h	DoucheFlux 8h30 - 18h	DoucheFlux 11h30 - 18h	DoucheFlux 11h30 - 18h
Consigne - Article 23 8h-13h 14h-17h	Consigne - Article 23 8h-13h 14h-17h	Consigne - Article 23 8h-13h 14h-17h	Consigne - Article 23 8h-13h 14h-17h	Consigne - Article 23 8h-13h 14h-17h		
Hobo (enfants) 9h-13h		Hobo (enfants) 12h30-17h30	Hobo (enfants) 9h-13h	Hobo (enfants) 9h-13h	Hobo (enfants) 12h30-17h30	

¹ Diogènes : équipes ponctuelles de 7h à 9h et de 17h à 23h